



## Paiement en ligne TURBO SELF Il est...

publié le 16/09/2019

### Sommaire :

- La procédure à suivre est la suivante :
- **Si vous ne possédez pas votre identifiant et/ou votre mot de passe :**
- **ATTENTION !!!**

### Paiement en ligne

#### TURBO SELF

Il est possible pour les élèves et les personnels d'effectuer directement un paiement en ligne via un site sécurisé sur internet :

- créditer son badge de passage au self (5 repas minimum)

- **La procédure à suivre est la suivante :**

- cliquer sur le lien : <http://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2907>

- saisir votre identifiant de connexion et votre mot de passe, communiqués par mail
- Suivre les instructions proposées à l'écran

- **Si vous ne possédez pas votre identifiant et/ou votre mot de passe :**

- Cliquer sur « Demande de création de compte »
- Saisir le NOM et UNE ADRESSE MAIL valide sur laquelle votre identifiant et votre mot de passe vous seront adressés sous 48 H (le n° de carte n'est pas obligatoire)
- A réception, suivre la procédure classique indiquée ci-dessus

#### A noter :

- Les comptes ne sont crédités qu'en différé le lendemain matin après 8 heures, suite à la synchronisation quotidienne des modules.
- Votre identifiant et votre mot de passe vous garantissent la bonne affectation des sommes versées.
- Un reçu vous est adressé par mail à la fin de chaque paiement

- **ATTENTION !!!**

- La réception d'office par mail de votre code et identifiant ne signifie pas que vous deviez régler en ligne mais vous offre la possibilité de pouvoir le faire directement sans avoir à demander de création de compte.
- Tous les repas sont décomptés jusqu'à la fin de l'année exception faite pour absence maladie (5jours minimum)

#### PERSONNES A CONTACTER :

Mme Patricia LE GOURIEREC : 05.46.47.61.38

M. Francis BONNET : 05.46.47.61.38

